



Micronutrition

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

A l'issue de cette formation vous pourrez conseiller et accompagner une personne dans le domaine de la micronutrition et de la diététique.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances scientifiques sur les nutriments et leurs fonctions dans l'organisme.
- Analyser et évaluer les besoins nutritionnels des populations bien portantes, aux différents stades de la vie.
- Acquérir des connaissances spécifiques et analyser la composition des aliments et leurs effets sur la santé.
- Sélectionner les aliments pour promouvoir la santé des individus ou des groupes.
- Organiser et évaluer l'alimentation pour des individus ou groupes de population, en utilisant les outils et ressources dans le domaine de la nutrition et l'alimentation humaine.
- Être capable de renseigner le client sur les synergies (propriétés et indications) des plantes médicinales conseillées, en complémentarité avec les conseils en diététique et micronutrition, pour améliorer les effets des conseils prodigués.

PRÉREQUIS

Action de formation ouverte à tous, sans condition de parcours professionnel ou de diplôme. Aucun prérequis n'est demandé ou nécessaire.

CARACTÉRISTIQUES

Type de formation

Action de formation à distance, en e-learning.

Durée de formation

La durée moyenne de l'action de formation est de 40 heures dispensées exclusivement à distance, en e-learning.

Période de formation

La formation a été conçue pour être suivie et réalisée en 2 semaines.

Une fois la session de formation terminée, vous conservez l'accès au contenu pédagogique.

Validation de la formation

Cette action de formation est validée par un contrôle continu.

Certification visée

Cette action de formation concourt à l'obtention :

- Du bloc de compétences : RNCP35523BC05
- Du diplôme d'État : BTS Diététique (fiche RNCP35523)

*Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de Recherche et de l'Innovation

*Inscription aux épreuves : Rapprochez-vous de l'académie dont vous dépendez ou suivez ce lien : https://ecc.orion.education.fr/inscnetpro/inscriptionpublic?Ucod_dom=BTS

PROGRAMME

Se référer à l'unité d'enseignement « Bases scientifiques de la diététique » : https://enqdip.sup.adc.education.fr/bts/referentiel/BTS_dietetique.pdf

L'intégralité de la formation, mais aussi des ressources pédagogiques annexes, sont à votre disposition dans votre espace apprenant individuel, sur la plateforme de cours HIPPOCRATUS accessible à l'adresse : <https://cours.hippocratus.com>

Un contrôle du suivi de l'action de formation sera effectué grâce aux outils de suivi proposés par la plateforme de cours en ligne : pourcentage de progression, pourcentage de réussite, temps passé sur la plateforme de cours, sont autant d'indicateurs présents et utilisés par les services pédagogique et administratif.

SÉQUENCES À DISTANCE :

CONTENU	DURÉE MOYENNE ESTIMÉE (H)
<p>CHAPITRE 1 : INTRODUCTION À LA MICRONUTRITION Module 1 : Les déséquilibres alimentaires Module 2 : Santé et alimentation</p>	10H
<p>OBJECTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser et évaluer les besoins nutritionnels des populations bien portantes aux différents stades de la vie. Acquérir des connaissances spécifiques et analyser la composition des aliments et leurs effets sur la santé. 	
<p>TRAVAUX À RÉALISER :</p> <ul style="list-style-type: none"> Activités* QCM <p>* Quiz, vidéos interactives, glisser-déposer etc..</p>	
<p>CHAPITRE 2 : LES DIFFÉRENTS NUTRIMENTS Module 1 : Vitamines Module 2 : Minéraux Module 3 : Acides aminés Module 4 : Acides gras</p>	5H
<p>OBJECTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Acquérir des connaissances scientifiques sur les nutriments et leurs fonctions dans l'organisme. Sélectionner les aliments pour promouvoir la santé des individus et des groupes. 	
<p>TRAVAUX À RÉALISER :</p> <ul style="list-style-type: none"> Activités* QCM <p>* Quiz, vidéos interactives, glisser-déposer etc..</p>	

<p>CHAPITRE 3 : L'ÉQUILIBRE DE SANTÉ Module 1 : Microbiote</p>	
<p>OBJECTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et évaluer l'alimentation pour des individus et des groupes de population, en utilisant les outils et ressources dans le domaine de la nutrition et de l'alimentation. 	5H
<p>TRAVAUX À RÉALISER :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités* • QCM <p>* Quiz, vidéos interactives, glisser-déposer etc..</p>	
<p>CHAPITRE 4 : LES PLANTES MÉDICINALES Module 1 : Propriétés et indications des plantes médicinales Module 2 : Plantes de drainage Module 3 : Plantes et troubles musculosquelettiques Module 4 : Plantes et troubles psychiques Module 5 : Plantes et troubles cardiovasculaires et veineux Module 6 : Plantes et troubles de l'appareil respiratoire Module 7 : Plantes et troubles digestifs Module 8 : Plantes et troubles endocriniens et métaboliques Module 9 : Plantes et troubles de la peau Module 10 : Plantes et troubles urinaires</p>	20H
<p>OBJECTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de renseigner le client sur les synergies (propriétés et indications) des plantes médicinales conseillées, en complémentarité avec les conseils en diététique et micronutrition, pour améliorer les effets des conseils prodigués. 	
<p>TRAVAUX À RÉALISER :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités* • QCM <p>* Quiz, vidéos interactives, glisser-déposer etc..</p>	
<p>TOTAL ESTIMÉ À DISTANCE</p>	40H

CONCEPTION DE LA FORMATION

Les Experts

Ce parcours de formation a été conçu par :

- Dr Michel Tourrasse, médecin généraliste spécialisé en phytothérapie, aromathérapie, acupuncture.
- Dr Martine Cotinat gastro-entérologue et hépatologue spécialisée en nutrition et micronutrition.

Les experts scientifiques sont responsables de la création de la formation et sont chargés de répondre aux questions d'ordre scientifique des apprenants.

Le tutorat HIPPOCRATUS

HIPPOCRATUS dispose d'un service Tutorat. Lors de votre entrée en formation, un tuteur pédagogique vous sera attribué et vous suivra personnellement tout au long de votre session de formation.

L'accompagnement se déroule :

- Par mail, via un système de messagerie privée entre vous et votre tuteur ;
- Par téléphone, vous devrez prendre vos RDV téléphoniques via la plateforme de cours

En outre, tous les services au sein d'HIPPOCRATUS sont susceptibles de contribuer à votre accompagnement selon la problématique rencontrée (service administratif, service comptabilité...).

Le tutorat se déroule durant les horaires d'ouverture des bureaux administratifs : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Modalités pédagogiques

Dans le cadre de votre session de formation, vous disposerez d'un accès personnel, nominatif et privé sur la plateforme de cours en ligne HIPPOCRATUS. Cette plateforme de cours en ligne est un LMS (Learning Management System) conçu spécifiquement pour assurer une action de formation à distance, en ligne, et répondre à toutes les problématiques inhérentes à ce format de formation.

Il vous est demandé de disposer d'un appareil compatible avec la plateforme de cours (smartphone, tablette, ordinateur) et d'une connexion à Internet.

La plateforme de cours HIPPOCRATUS regroupe :

- Le contenu de formation
- Les ressources pédagogiques annexes.

Vous disposez d'un accès illimité et à vie à la plateforme de cours.

Sachez néanmoins que la période administrative pour cette formation est de 2 semaines ; vous devez donc parcourir l'ensemble des modules et effectuer les exercices d'évaluation durant cette période.

Accessibilité handicap

Nos formations sont toutes dispensées en ligne, l'apprentissage se fait depuis votre domicile sur la plateforme de formation digitale.

HIPPOCRATUS accorde une grande importance au respect de chacun et à la tolérance. Notre organisme rejette toute forme de discrimination en raison de l'origine, du sexe, des mœurs, de l'orientation sexuelle, de l'âge, de la situation de famille, des opinions politiques, des convictions religieuses, de l'apparence physique, de l'état de santé ou du handicap.

En particulier, nous veillons au développement de l'accessibilité pédagogique de nos formations : en anticipant et en organisant au mieux, dans la mesure du possible, l'accueil des personnes reconnues handicapées, ou bien leur réorientation le cas échéant.

Une référente handicap, Mme Amandine Walser, a été désignée au sein de notre organisme afin d'être, entre autres, un tiers de confiance qui informe, oriente et accompagne les personnes en situation de handicap.

Pour toute précision, vous pouvez contacter Mme Amandine Walser à l'adresse suivante : a.walser@hippocratus.com.

Modalités d'évaluation des acquis de l'action de formation

Dans le cadre de l'action de formation suivie, vous devrez, à la fin de chaque cours, réaliser des exercices de contrôle continu pouvant prendre toute forme jugée utile pour valider le cours suivi (QCM, schéma à reconstituer, mise en situation...).

Le service tutorat peut, si nécessaire, éditer un rapport détaillé de votre progression (progression dans l'action de formation, taux de réussite, détail du parcours, temps de connexion...) afin de vérifier votre assiduité.

À l'issue de la formation, et sous condition d'obtenir au moins 80% de bonnes réponses aux évaluations du contrôle continu, nous vous remettrons une attestation de réalisation, ainsi qu'un certificat HIPPOCRATUS.

Sanction de l'action de formation

Lorsque vous terminez votre session de formation, vous devez vous inscrire en tant que candidat libre ou individuel au BTS Diététique. Les examens sont organisés par le Rectorat.

L'inscription a lieu chaque automne, les examens se déroulant le mois de juin suivant.

L'inscription peut se faire en ligne

(https://ecc.orion.education.fr/inscrintepro/inscriptionpublic?Ucod_dom=BTS) ou auprès du rectorat de l'académie dont dépend le stagiaire, ainsi que sur la plateforme MonCompteFormation. Des frais d'inscription peuvent s'appliquer.

Lors du passage de ces examens, vous décidez si vous souhaitez concourir à l'obtention du diplôme, ou uniquement du bloc de compétences pour lequel vous avez suivi une action de formation au sein d'HIPPOCRATUS.

En cas d'obtention d'au moins la moyenne à l'examen, ce résultat sera valable 5 ans à compter de la date de son obtention et vous permettra de concourir aux autres blocs de compétences du BTS visé.

Vous pouvez consulter les modalités en suivant ces liens :

-www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20183/brevet-de-technicien-superieur-b.t.s.html

-<https://siec.education.fr/examens/bts/inscription-bts-311.html>

Version du : 10/03/2022